



# Registre d'état-civil

Armementières-Isles

1765

LE présent Registre, contenant *quatre*  
feuilles, cottés & paraphés par premier & dernier, par  
Nous Marie-Louis-François Marquelet, Chevalier, Seigneur  
de la Noue, Conseiller du Roi, Président & Lieutenant Gé-  
néral aux Bailliage & Siège-Présidial de Meaux, pour servir  
à enregistrer les Actes de Baptêmes, Mariages & Sépultures  
de la Paroisse de  *Isle les Néfliers*  
pendant l'Année mil sept cens *soixante Guy*  
& six semaines au plus tard après l'expiration de ladite  
Année, être l'un des deux Registres, signé conformément à  
la Déclaration du Roi, du 9 Avril 1736, & certifié vé-  
ritable par le Sieur Curé de ladite Paroisse, apporté ou en-  
voyé sûrement au Greffe dudit Bailliage, sous peine contre  
ledit Sieur Curé, de dix livres d'aumône, & de saisie de son  
temporel, & contre les Marguilliers de dix livres d'amende ;  
le tout, suivant ladite Déclaration, & les anciennes Ordon-  
nances. Fait à Meaux, en notre Hôtel, le *trente* *v*  
Décembre mil sept cens *soixante quatre*

*M. L. Marquelet*

L'an mil six cent quatre-vingt cinq - le sixt 2  
juin ouest de l'année d'ques le, fiançailles, fait  
le bauz, jadis le mariage d'ese mariage  
obtenue le plus bontement, bauz constaté  
en date du sixt juillet auant et toutes les ceremonies  
canoniquement observées Jacques Denys la forge  
d'ese entretente eus et Marie Jeanne Lagnieuse  
âgée de vingt-neuf ans Le dit Jacques Denys  
safoize assisté de son pere et de son frere  
et la sœur Marie Jeanne Lagnieuse assisté  
de son pere et de ses deux freres et de plusieurs  
autres parents des deux conjoints, ont déclaré  
ne faveur signé Jacques la forge  
Etienne Denys Etienne Lagnieuse  
constant appasne

L'an milles sept cent vingt le vîte Février ont été mariés  
entre le frere et la sœur publiez la permission obtenu  
la bénédiction la publication des bans contracté en date du dix  
février et toutes les cérémonies ouvertement observées Jean  
et Alix agée de vingt huit ans et catholique solé page de  
juste huit ans le dit jan vitry fils de Bertrand vitry assister  
au prouesse et de deuys vitry son frere et le vîte mariage accepté  
le curiste de son frere Louis Dolais et de son oncle philibert  
charpentier qui est sigeant devant vitry Denis Boulry  
le constat de d'ouïe et par Louis Dolais Jean Ribay Louis De  
Boussac

l'an mil sept cent soixante cinq, le vingt trois de  
fevrier, nicolas remi Bourgeois, age de quinze mois  
fils de Louis Bourgeois, et de geneviève l'avaricien  
ses pere et mere a été inhumé par nous curé  
soussigné en présence de Louis Bourgeois le pere  
et de Louis Bourgeois le frere qui a signé  
Louis Bourgois Baudry Curé

l'an mil sept cent soixante cinq, le dix de mars  
Jean baptiste cousin clerc paroissial, age de  
soixante neuf ans, muni des sacrements, mort  
de hier, a été inhumé dans l'église de cette  
paroisse, par nous curé soussigné en présence  
de nicolas cousin, charle cousin, ses fils, et de  
francois remi son gendre, Louis cousin son frere  
jacque marcoul son beaufere qui ont signé.

Cousins françois Remy  
Jacques Marcoul

Baudry Curé

l'an mil sept cent soixante cinq, le vingt deux mars  
marie cousin femme de francois remy, age de huitante  
huit ans, morte de hier, a été inhumée dans le  
cimetière de cette paroisse par nous curé soussigné  
en présence de francois remy son épouse, charle  
cousin son frere, et jacque julien remi, et pierre remy  
les beaux freres qui ont signé. françois Remy

J. J. Remy M. decolé de Marigny

Estomy Remy Charles Cousin Baudry Curé <sup>3</sup>

l'an mil sept cent soixante cinq, le <sup>28</sup> de juillet marie jeanne constance  
fille de philippe fabert et de catherine videt sa pere et mere née  
Thiébaud a été baptisé par nous A. constant capucin soussigné en  
présence de jean baetel et de constance le reij ses parain et mairaine  
qui ont signé

A. constant capucin

Barthélémy

Jean Dotel

C

constance le Roy

l'an mil sept cent soixante cinq, le treize juillet  
nicolas, fils de nicolas Bourgeois, et de marie  
louise bouvet ses pere et mere, a été baptisé  
par nous curé soussigné en présence de denis  
poudrier et de marie louise barbier ses  
parain et mairaine. la mairaine désigné  
marie ouis et pariselle

Baudry Curé

l'an mil sept cent soixante cinq, le treize juillet,  
henry charles fils de nicolas Bourgeois et de marie  
louise bouvet ses pere et mere a été baptisé  
par nous curé soussigné en présence de charle  
cousin et de marie anne lepiouse ses parain

et maraine le parain designe

Charles Pouzin Maudry Curé

l'an mil sept cent soixante cinq le onze de juillet  
Jean caprais fils de caprais bouvet et de marie  
jeanne son pere et mere  
ne de bille a été baptisé par nous curé soussigné en  
presence de jean jacquin et de marie rodierne  
le parain et maraine qui ont déclaré  
savoir purigner de l'interpellé ~~Etat~~ caprais  
barbe ~~et~~ <sup>au</sup> pere ~~et~~ <sup>au</sup> frere  
que son pere <sup>au</sup> frere Louis garnier barbe

Maudry Curé

l'an mil sept cent soixante cinq le treize juillet  
marie jeanne constance fille de philippe sebastie  
et de catherine riviers sa pere et mere morte  
de bille a été inhumée dans le cimetière de cette  
paroisse par nous curé soussigné en presence de  
catherine riviers sa mere et nicolas jacquin  
qui désigne Marie Catherine rivier <sup>au</sup> jacquin filie  
Maudry Curé

l'an mil sept cent soixante cinq le second aout franc  
fils de françois lassalle et elizabeth remoues espouse  
et mere morte de ce matin a été inhumé dans le  
cimetière de cette paroisse par nous curé soussigné  
en presence de therese barbe sa nourrice <sup>au</sup> curé

l'an mil sept cent soixante cinq le vingt un juillet asq.<sup>au</sup> curé  
été captifé par moi religieux souffre maudry que fit de Jean  
le clerc et de catherine Benard ses pere et mere le parain  
nicolas comte las marines marié comme Geneviève de los qui ont déclaré  
ne savoir signer en présence de nicolas jacquin <sup>au</sup> françois  
Barbe

l'an mil sept cent soixante cinq le quinze ault <sup>au</sup> Capucin  
le cimetière de cette paroisse par moi religieux souffre Gaffierne  
Benard agé de trente ans épouse d'asfan le clerc stradine morte  
hier en présence de jean le clerc son pere et de nicolas julien  
le clerc nicolas le clerc qui ont déclaré savoir signer et ont  
signé avec nous Jean leclerc nicolas le clerc souffre Gaffierne

Nicolas Julien le clerc <sup>au</sup> Capucin  
l'an mil sept cent soixante cinq le ~~treize~~ <sup>septembre</sup>  
francois guillaume villain fils de jean guillaume  
villain et de marie catherine duchamp pere et mere  
a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse  
par nous curé soussigné en présence de louis dolac  
et de marie magdeleine le pere sa nourrice  
le premier à signé Louis Dolac Maudry Curé

l'an mil sept cent soixante cinq le vingt une  
novembre jeanne fille de defunt <sup>au</sup> les  
brivaux et de marguerite becqut <sup>au</sup> becqut  
transcendue de ce matin a été inhumé par  
nous curé soussigné en présence de marie aubert  
Becqut sa mere qui a déclaré ne savoir  
signer de l'interpellé nicolas jacquin  
qui a signé <sup>au</sup> Maudry Curé

En mil sept cent soixante cinq, le six  
decembre mil sept cent soixante six Etrene Barle, et de  
Therese Pinson ses pere et mere, ne de Lier  
a ete baptise par nous curé soussigné  
en presence de nicolas cornet, et de marie  
anne ledene ses parrain et marraine  
la marraine assigne Marieanne le  
clerc

Baldry Cure

En mil sept cent soixante cinq, le vingt  
sept decembre, Françoise d'isabell fille de  
louis denis martin et francoise de d'isabell  
brodard ses pere et mere a été en l'humel  
dans le cimetière de elle paroisse par  
moi ricard soussigné en presence  
de denis schosher le pere nuncier  
qui assigne.

Denis de Bastien

Thibault Puccin